

Les PME suisses à l'avant-garde des échanges multiculturels



Peter Köppel

Romands, Alémaniques, Tessinois, que pouvons-nous apprendre les uns des autres? D'abord à nous voir nous-mêmes sous un autre angle, de sorte qu'un doute productif s'installe quant à nos dispositions et modes de penser habituels. L'intelligence en bénéficie. Cette expérience peut arriver lors de n'importe quelle rencontre, mais elle est d'autant plus probable et plus efficace que la distance à franchir est plus grande. Quand on rencontre des personnalités issues d'autres cultures, il y a tout un apprentissage de l'autre et de soi à faire - impératif précieux, car il empêche la stagnation mentale.

En Suisse, où plusieurs langues et cultures se côtoient de longue date dans un espace très restreint, cette expérience est en principe à la portée de tous. Elle n'est pas réservée, comme ailleurs, à des élites et aux populations des régions frontalières. Voilà pourquoi il arrive chez nous, même dans des régions rurales, éloignées des frontières, une expérience et une intelligence de nos autres cultures tout à fait étonnantes.

Or, le malheur veut que cela se perde peu à peu. A l'époque de la mondialisation et des forces centrifuges qu'elle engendre, l'interpénétration des régions helvétiques diminue et, avec elle, l'intérêt pour l'autre. Au niveau des langues, une sorte de monoculture s'installe, celle d'un an-

glais réduit à une syntaxe simplifiée et à un vocabulaire de quelques centaines de mots. Heureux celui qui possède encore la grammaire de sa propre langue maternelle. *L'Homme unidimensionnel* du philosophe Herbert Marcuse, livre qui nous avait secoués en 68, le voilà.

Les efforts que fait le pays à tous ses niveaux politiques - Confédération, cantons, communes - pour arrêter la sclérose linguistique sont énormes: on dépense des centaines de millions pour enseigner et cultiver les quatre langues nationales. Mais qu'est-ce cela, face à un courant historique fort, nourri par la mondialisation elle-même? Les autorités battent en retraite dans ce dossier.

A l'époque de la mondialisation, l'interpénétration des régions helvétiques diminue et, avec elle, l'intérêt pour l'autre

La question qui se pose est de savoir dans quel univers ou microcosme nous autres, Helvètes, nous voulons vivre: le voulons-nous monolingue et culturellement plus ou moins uniforme, ou le préférons-nous plurilingue et coloré? Une assez grande majorité de Romands et d'Alémaniques semblent préférer la voie facile: chacun chez soi de son côté de la Sarine. Ceux qui cependant préfèrent l'interaction entre les cultures peuvent compter sur un nombre croissant de personnes qui considèrent la multiculturelité helvétique comme un atout et la pratiquent avec suc-

cess. C'est de là qu'est née l'initiative pour le rapprochement alémanico-romand et son versant économique, le Forum PME/KMU, lieu de rencontre destiné aux patrons et cadres de PME de toutes les régions du pays. Car les contraintes que subit ce secteur et les perspectives qui s'offrent à lui le prédestinent à devenir à moyen terme l'incubateur d'une nouvelle qualité de relations interrégionales et interculturelles en Suisse. Des transformations profondes ont déjà lieu dans ce secteur, d'autres suivront. Cela bouleversera sans doute aussi le système des organisations et associations cantonales et régionales de l'économie suisse.

On peut en effet constater un dynamisme formidable dans l'évolution des PME, grâce à la mobilité des personnes et des biens et grâce, surtout, au développement vertigineux de nos moyens de communication. Cela met à la disposition même de très petites entités des marchés encore inatteignables il y a quelques années. En même temps, ces entités ont de plus en plus besoin d'avoir à leur disposition des infrastructures locales et régionales sophistiquées. Elles ont aussi besoin, sur place, de collaborateurs et de partenaires hautement qualifiés pour maintenir et optimiser la qualité de leurs produits et de leurs services. Tandis que leurs relations extérieures, vers leurs clients à l'étranger, se font le plus souvent en anglais, leur assise locale et régionale nécessite, dans beaucoup de cas, une approche multilingue auprès des partenaires et collaborateurs locaux, mais aussi auprès des autorités et clientèles locales.

Il y a plus: la présence sur les marchés internationaux exige beaucoup de créativité et une motivation permanente de la part du

personnel, souvent originaire de cultures différentes. Les PME doivent alors faire preuve d'une culture de l'enracinement local «pan-helvétique» combinée avec un esprit d'entreprise cosmopolite. Cet état d'esprit, visant largement au-delà du strict nécessaire, est voué à la recherche de la qualité, impliquant par là une conception de l'être civilisé à laquelle adhèrent aussi les classes montantes dans des régions lointaines, indépendamment de leur culture à eux.

Leur proximité aux marchés contraint les PME à s'adapter beaucoup plus rapidement à la nouvelle donne que d'autres acteurs helvétiques. Face à la lente dégradation de l'économie autour de nous qui nous touchera tôt ou tard, le secteur sera inéluctablement amené à se défaire de sa trop grande compartimentation à l'intérieur du pays pour y obtenir une plus grande marge de manœuvre et pour maintenir un haut niveau d'innovation dans des conditions plus difficiles. La multiculturelité helvétique, vecteur de créativité, se révélera alors comme un atout.

Consultant en communication à Zurich, initiateur du Forum PME/KMU 2012, qui aura lieu le 8 novembre à Neuchâtel. Programme et inscriptions: www.forum-pme-kmu.ch

Vous et nous

Vous écrivez

Des réserves sur l'homoparentalité

Frédéric Wisler, Grand-Lancy (GE)

Dans l'article intitulé «Ignorer ses origines est-il le pire qui puisse arriver à un enfant?» (LT du 18.10), l'auteur reproche à Suzette Sandoz sa prise de position sur le droit de l'enfant de connaître ses origines (LT du 11.10) et cite ses propos (tenus dans un autre article, ndr): «Fabriquer biologiquement un enfant pour satisfaire ses envies de couple de même sexe sans hésiter à priver cet enfant de ses droits les plus fondamentaux, cela équivaut largement à un crime contre l'humanité.»

La question fondamentale que soulève Suzette Sandoz, c'est cela: a-t-on le droit moral de se procurer un enfant comme on irait assourir une envie de «choses» au supermarché? L'auteur l'étude en nous entraînant dans un labyrinthe de sociologie comparée avant de conclure par la seule considération qui vaille: l'allusion au «crime contre l'humanité» est excessive.

Par ailleurs, il passe aussi sous silence - il ne s'agissait pas là, il est vrai, de sa ligne d'argumentation - des points capitaux qui mériteraient pourtant qu'on s'y arrête. Jusqu'à présent en tout cas, seuls ceux qui ont des moyens financiers adéquats peuvent se permettre de satisfaire cette «envie de couple». La discrimination par l'argent est évidente. Il reste, ensuite, la relation nouée par la loueuse de ventre, le cas échéant, avec l'enfant porté. S'est-on jamais interrogé sur son état d'âme? Il est heureux, dans nos sociétés, que des adultes mènent leur existence comme ils l'entendent dans les limites des lois. Toutefois, s'agissant d'y inclure un tiers sans défense, la plus grande réserve s'impose.

Et le CO₂ «gris»?

Christophe de Reyff, Pensier (FR)

Dans son article du 28 septembre, le Pr Figueat décrit le contenu en énergie de fabrication, dite aussi «énergie grise», des biens de consommation, parmi lesquels il mentionne les modules photovoltaïques (PV). On se serait attendu à ce que non seulement l'énergie grise soit chiffrée, mais aussi les émissions de CO₂ associées, le «CO₂ gris». Car celui-ci est aussi importé via les modules PV dont nous inonde la Chine, fabriqués avec de l'électricité issue de centrales à charbon. En comptant au minimum 1,2 kgCO₂/kWh pour cette électricité en Chine, et entre 1 et 3 kWh/Wc pour la fabrication de modules PV, celle-ci aura été la source d'émissions de l'ordre de 1,2 à 3,6 kgCO₂/Wc. Sachant qu'un module PV installé en Suisse va produire environ 1 kWh/Wc par an, cela va bien prendre entre un et trois ans pour rembourser son énergie grise importée. En 30 ans de vie, soit une production de 30 kWh/Wc, le module PV aura produit entre 10 et 30 fois son énergie de fabrication.

Mais qu'en est-il de la charge en CO₂ des kWh produits en Suisse par des modules PV fabriqués en Chine? Avec 30 kWh/Wc produits en une durée de vie de 30 ans, il suffit de diviser entre 1,2 kg et 3,6 kgCO₂ par 30 kWh, et on obtient une charge comprise entre 40 et 120 gCO₂/kWh. Ces chiffres sont à comparer avec celui du mix de production actuel d'électricité en Suisse, qui est de 29 gCO₂/kWh selon l'Institut ESU («Primärenergie-faktoren von Energiesystemen», Frischknecht et al., v.2.2, avril 2011). Chaque kWh produit en Suisse par des modules PV provenant de Chine pègre donc la teneur en CO₂ du mix actuel de production nationale. Si, un jour, on allait produire en Suisse 10 TWh (10 milliards de kWh) par des modules PV fabriqués en Chine, la charge annuelle d'émission de CO₂ du pays serait alourdie de 0,4 à 1,2 million de tonnes. Maigre consolation: la même quantité d'électricité produite par des centrales à gaz émettrait près de 5 millions de tonnes...

La rupture de contexte, défaut fondamental de Facebook



Sami Coll

Sylvie ajoute un commentaire sur son mur en s'adressant à sa liste actuelle d'amis. François raconte une blague, et Marie organise un événement de promotion pour sa nouvelle ligne de couture. Lorsque Sylvie poste une image satirique sur son mur, elle se fait une représentation instantanée, consciemment ou inconsciemment, de ses interlocuteurs. Il s'agit d'une liste d'amis bien précise. Quelques semaines ou mois plus tard, un collègue se joint à cette liste. Sylvie a oublié l'image satirique. Elle ne plaît pas au collègue nouveau venu. L'information a été sortie de son contexte, il y a une rupture de contexte, et donc problème. Facebook est devenu un réseau social généraliste: on y mélange amis, collègues, parents, enfants, connaissances de passage, inconnus, etc. Donc les ruptures de contexte se produisent tout le temps.

Ce qui s'est passé récemment est du même acabit. Henri n'avait pas bien compris en 2008 qu'en écrivant un message sur le mur d'Albert, il n'était pas privé mais était du coup visible par tous les amis d'Albert. Ce n'était pas si grave lorsque Facebook était ce qu'il était à ce moment-là, dans un certain contexte où la plateforme regroupait plutôt des amis proches. Mais lorsque le même message réapparaît quatre ans plus tard, alors que la liste d'amis s'est largement développée, mélangeant tous types de liens, l'information est complètement sortie de son contexte de l'époque, et peut causer des dégâts sérieux.

Il ne s'agit ainsi pas tant d'un bug technique, mais plutôt d'un défaut de conception. Facebook n'a pas eu la présence d'esprit d'intégrer le concept absolument essentiel du contexte de la communication, tel que l'a fait Google+, par exemple (les cercles), ou Diaspora (les aspects). Ça se comprend peut-être un égard à l'histoire du

seu social en ligne devrait fonctionner comme n'importe quel réseau social hors ligne. Un réseau social réel est complexe, traversé par des secrets, des frontières, des ramifications complexes. Deleuze s'amuserait à nous parler de rhizome. Facebook doit corriger ce gros défaut, qui ne respecte pas la réalité sociologique des relations humaines. Et s'il ne trouve pas un moyen radical de le corriger, peut-être finira-t-il par disparaître. La transparence totale est un mythe, et l'excuse «je n'ai rien à cacher» est fautive (voir ma tribune du *Temps* du 19 mars 2012). Les septiques peuvent lire l'excellent texte, plus actuel que jamais, sur l'importance du secret pour l'équilibre d'une société, écrit par Georg Simmel en... 1906!

Henri n'avait pas bien compris qu'en écrivant un message en 2008 sur le mur d'Albert, il serait visible quatre ans plus tard par tous les amis d'Albert

site, qui était à l'origine, rappellons-le, une plateforme pour donner des notes aux plus jolies filles du campus. Il y a bien eu désormais les listes d'amis, les filtres, les communautés d'intérêts, mais ils sont peu clairs, difficiles à utiliser et mal compris. A mon sens, Facebook va de plus en plus être confronté à ce problème de rupture de contexte. Il est vrai qu'il est difficile aujourd'hui de corriger le tir et de demander aux milliards d'utilisateurs de procéder à un tri manuel de leurs 200 à 10 000 amis. C'est pourquoi la plateforme propose des solutions banales pour constituer des listes plus ou moins automatiquement. Ce n'est pas très convaincant. Le problème demeure: une plateforme de ré-

seau social en ligne devrait fonctionner comme n'importe quel réseau social hors ligne. Un réseau social réel est complexe, traversé par des secrets, des frontières, des ramifications complexes. Deleuze s'amuserait à nous parler de rhizome. Facebook doit corriger ce gros défaut, qui ne respecte pas la réalité sociologique des relations humaines. Et s'il ne trouve pas un moyen radical de le corriger, peut-être finira-t-il par disparaître. La transparence totale est un mythe, et l'excuse «je n'ai rien à cacher» est fautive (voir ma tribune du *Temps* du 19 mars 2012). Les septiques peuvent lire l'excellent texte, plus actuel que jamais, sur l'importance du secret pour l'équilibre d'une société, écrit par Georg Simmel en... 1906!

Docteur en sociologie à l'Université de Genève, spécialiste des nouvelles technologies et des questions liées à la surveillance. www.samicoll.com
«Secret et sociétés secrètes» (Ed. Circé, 1999).
Sur Georg Simmel et la transparence, on peut lire, en libre accès sur Internet: Sami Coll, «The social dynamics of secrecy: Rethinking information and privacy through Georg Simmel», *International Review of Information Ethics*, vol. 17, pp. 15-20. www.i-r-i-e.net/inhal/017/coll.pdf

Nous rectifions

«Le Temps» du 23 octobre 2012

La cote de la Verte libérale bernoise Kathrin Bertschy dans le rating des parlementaires sur l'échelle gauche-droite est bien de -2,3 et non de +2,3. C'est l'indication figurant dans le graphique (en page 3) qui est correcte.

«Le Temps» du 18 octobre 2012

Dans l'article «Rénovation d'un hôtel à prix clandestins», nous avons qualifié Marc Deschenaux d'avocat, alors qu'il n'en porte pas le titre. Il est en revanche juriste.

Vos lettres, de 1500 à 2000 signes au maximum, sont les bienvenues par courriel (lecteurs@letemps.ch), par fax 8022 888 59 67 ou par poste (*Le Temps*, courrier des lecteurs, case postale 2570, 1211 Genève 2). Nous nous réservons le droit de les sélectionner ou de les réduire. Vous pouvez aussi exprimer votre point de vue au café électronique du *Temps*, à l'adresse internet: letemps.ch/contact